

DOCUMENTS DE BASE :

- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport du candidat
- 2 photos d'identité récentes
- Copie des bulletins des deux dernières années scolaires
- Copie du relevé de notes du diplôme le cas échéant et des diplômes
- Le cas échéant : Photocopie du Jugement de divorce des Parents

Documents spécifiques :

Pour les lycéens et les apprentis étrangers (Hors UE) :

- Pour les candidats mineurs de nationalité étrangère : photocopie du passeport ou titre de séjour ou récépissé de la demande de titre de séjour du candidat et des parents
- Pour les candidats majeurs de nationalité étrangère : photocopie du passeport ou du titre de séjour ou récépissé de la demande de titre de séjour du candidat

Pour les lycéens et les apprentis porteurs d'handicap :

- Notification handicap le cas échéant ou demande de reconnaissance handicap

Pour les apprentis :

- Un RIB au nom du candidat obligatoire pour les apprentis
- Ancien apprenti(e) : Copie du précédent contrat d'apprentissage (et copie de la rupture, si rupture)

Pour les lycéens :

- Dernier avis d'imposition, qui nous permettra de calculer les frais de scolarité

Pour les lycéens et les apprentis pris en charge par l'ASE :

- Attestation de prise en charge ASE
- Photocopie du contrat Jeune Majeur